



HEBDO FOOT ARTOIS



300 Chemin des Manufactures – 62800 LIEVIN Tél : 03 21 45 63 20 – Fax : 03 21 45 63 21 - @ : secretariat@artois.fff.fr

SOMMAIRE

1. COMMISSION de DISCIPLINE – Prochaines réunions
2. COMPETITIONS SENIORS – Report de matchs
3. COMPETITIONS JEUNES – Report de matchs
4. ARTICLE 83 des REGLEMENTS GENERAUX
5. COMMISSION FEMININES – Mise à jour
6. COUPES SENIORS – Réunion du 26 novembre 2024
7. COUPES JEUNES – Réunion du 28 novembre 2024
8. GESTION des LITIGES – Restreinte du 29 novembre 2024
9. COMPETITIONS FUTSAL – Réunion du 26 novembre 2024



DISCIPLINE PROCHAINES REUNIONS



Les joueurs exclus et toutes les personnes licenciées dont le nom a été porté sur la feuille de match à la suite d'incidents survenus avant, pendant ou après la rencontre, doivent :

- α soit, se présenter, munis d'une pièce d'identité, à la Maison du District Artois à LIEVIN ;
- α soit, envoyer, dans les 24 heures, suivant l'incident en cause, un rapport circonstancié sur les faits qui lui sont reprochés, en y joignant OBLIGATOIREMENT la photocopie d'une pièce d'identité.

→ **Le VENDREDI 6 DECEMBRE** (de 17 heures à 18 heures 45) pour les exclusions et les incidents survenus **jusqu'au 1^{er} DECEMBRE 2024** y compris les matchs arrêtés

→ **Le VENDREDI 13 DECEMBRE** (de 17 heures à 18 heures 45) pour les exclusions et les incidents survenus **jusqu'au 8 DECEMBRE 2024** y compris les matchs arrêtés

Le Président de la Commission :
Jean Marie HUYS.



COMPETITIONS SENIORS



REMISE de MATCHS – Les 14 et 15 DECEMBRE 2024

SENIORS D1 - POULE A

US Vimy (b) / USO Lens

SENIORS D2 - POULE A

ES Haisnes / US Lestrem

SENIORS D3 - POULE A

AFCLL Béthune (b) / US Gonnehem Chocques

SENIORS D3 - POULE B

US Maisnil / AS Violaines (b)

SENIORS D4 - POULE A

ES Allouagne / US Annezin (b)

US Houdain / US St Pol (c)

AS Frévent / US Boubers

SENIORS D4 - POULE B

US Carvin Ruch / FC Hinges

US Beuvry (b) / ES Douvrin

SENIORS D4 - POULE C

AS Cauchy / FC Annay (b)

FC Givenchy / O. Henin (b)

SENIORS D4 - POULE D

ES Agny / US Arleux

OC Cojeul / US Monchy au Bois

SENIORS D5 - POULE A

EC Mazingarbe (b) / FC Hersin (b)

SENIORS D - POULE B

US Gonnehem Chocques (b) / RC Locon

FC Busnes / AS Vendin

SENIORS D5 - POULE C

US Croisilles (b) / AS Beaurains (b)

FC Tortequesne / AJ Artois (b)

SENIORS D5 - POULE D

Henin Stade (b) / AC Noyelles Godault (b)

SENIORS D5 - POULE E

FC Camblain (b) / AEP Verdrel
US Heuchin / US Monchy Breton
CS Pernes / UC Divion (b)
AFCL Béthune (b) / US Houdain (b)

SENIORS D6 - POULE B

US Boubers (b) / O. Burbure (b)
JF Guarbecque (c) / FC Calonne Ricouart (c)

SENIORS D6 - POULE C

ES Douvrin (b) / ES Vendin (b)
FC Cuinchy / AS Noyelles Les Vermelles

SENIORS D6 - POULE D

OSC Vitry / AS Quiery
AS Bailleul (b) / USO Meurchin (c)

SENIORS D6 - POULE E

ES Haillicourt / RC Sains (b)

SENIORS D7 - POULE A

AS Henin Kennedy / O. La Comte (b)
FC Carvin Dynamo (b) / FC Estevelles (b)

SENIORS D7 - POULE B

AS Vallée la Ternoise (c) / FC Givenchy (b) – le 14 décembre
AS Barlin (b) / AAE Dourges (b)
AS Roclincourt / US Ablain (b)

SENIORS D7 - POULE C

US Pas (c) / - Sc Asbca (b) – le 14 décembre
US Monchy Au Bois (c) / AS Bonnières Houvin - le 14 décembre

SENIORS D7 - POULE D

AS Sailly Labourse (b) / FC Richebourg (b)
AJ Ruitz (b) / AS Salomé (b)
ES Douvrin (c) / FC Cuinchy

SENIORS D7 - POULE E

RC Calonne (b) / R. Estrées-Lambres
FC Camblain (c) / ES Thiennes – le 14 décembre
US Ham (b) / CS Pernes (b) – le 14 décembre

Les clubs sont invités à consulter leur agenda le lundi afin de pouvoir procéder à diverses modifications et d'en informer le District dans les délais impartis, mais aussi le vendredi après 16 h pour les rencontres du week-end afin de voir les éventuelles modifications d'horaire, de terrain ou encore de remises de matches.

La commission invite les clubs n'ayant pas d'installations affectées à envoyer un mail au secrétariat pour mise à jour dans les agendas.

√ Forfait général d'**OS AIRE** en Seniors D6 – Groupe B – Amende de 55 euros.

Le Président de la Commission :
Jean Luc BERNARD.



COMPETITIONS JEUNES

REMISES PARTIELLES



Les rencontres suivantes sont reprogrammées au Samedi 7 Décembre 2024

U18 D1

USO BRUAY / SC SAINT NICOLAS

U18 D2 – GROUPE A

US HOUDAIN / STADE HENIN

US PAS / FC DAINVILLE

U18 D2 – GROUPE B

US BEUVRY / AS COURRIERES

U18 D3 – GROUPE A

FC CAMBLAIN / ES LABEUVRIERE

U18 D4 – GROUPE A

AJ RUITZ / JF GUARBECQUE (b)

RCK KENNEDY / OS ANNEQUIN

O. LA COMTE / FC BUSNES

U18 D4 – GROUPE B

US LAPUGNOY / ES DOUVIRIN

U18 D4 – GROUPE C

OSC VITRY / AAE DOURGES

U17 D1

AS NOYELLES les VERMELLES/ ESD ISBERGUES

U17 D2 – GROUPE A

US SAINT POL / AJ ARTOIS

US VIMY / UC DIVION

U17 D2 – GROUPE B

ES HAILLICOURT / O. BURBURE

US BOUBERS / US ANNEZIN

U17 D2 – GROUPE C

OC COJEUL / AC NOYELLES GODAULT

AS PTT ARRAS / ASBBV

U16 D1

US SAINT POL / FC LILLERS

U16 D2 – GROUPE A
STADE BETHUNE (b) / US NOYELLES sous LENS

U16 D2 – GROUPE B
US HOUDAIN / AS TINCQUIZEL

U16 D3 – GROUPE A
CS HABARCQ / ASBCA
CS PERNES / ES ALLOUAGNE

U16 D3 – GROUPE B
AS BAILLEUL / AS BREBIERES (b)
JS ECOURT / ES SAINTE CATHERINE

U16 D3 – GROUPE C
US CARVIN RUCH / ASSB OIGNIES
ES ANGRES / AS AUCHY

Les rencontres suivantes sont reprogrammées au Dimanche 8 Décembre 2024 :

U15 D2 – GROUPE B
US ROUVROY / AFC LIBERCOURT

U15 D3 – GROUPE A
JS ECOURT / OSC VITRY

U15 D4 – GROUPE B
AS LOISON / ES HAISNES

U15 D4 – GROUPE C
JF GUARBECQUE / FC BUSNES
ES LABEUVRIERE / FC CAMBLAIN

U15 D4 – GROUPE D
EC MAZINGARBE / US BEUVRY
AAE AIX/ FC HINGES (b)

U15 D5 – GROUPE A
US HEUCHIN LISBOURG / US HESDIGNEUL
US HOUDAIN (b) / AS VALLEE de la TERNOISE

U15 D5 – GROUPE B
FC TORTEQUESNE / ES ANZIN
AS PTT ARRAS / AS BAILLEUL

U15 D5 – GROUPE D
CSAL SOUCHEZ / AG GRENAY

U14 – D1
US NOYELLES sous LENS/ AS COURRIERES

U14 D2 – GROUPE A
US CARVIN RUCH / US VERMELLES (b)

U14 D2 – GROUPE B
US GONNEHEM CHOCQUES / US SAINT POL

Les rencontres suivantes sont reprogrammées au Samedi 14 Décembre 2024:

U18 D1
ESD ISBERGUES / Car. BILLY MONTIGNY
US SAINT POL/ US NOYELLES sous LENS

U18 D2 – GROUPE A
US PAS / US CROISILLES
O. LIEVIN / STADE HENIN
FC DAINVILLE / US HOUDAIN

U18 D2 – GROUPE B
US GONNEHEM / RC SAINS
AAE EVIN / USA LIEVIN

U18 D3 – GROUPE A
AS LYSSOIS / FC CAMBLAIN
JF GUARBECQUE / FC HINGES
FC LA ROUPIE / FC LILLERS

U18 D3 – GROUPE B
US NOEUX / AS TINCQUIZEL
ES SAINTE CATHERINE / FC ATREBATE
AFCLL BETHUNE / OF ARRAS

U18 D4 – GROUPE A
OS ANNEQUIN / AJ RUITZ

U18 D4 – GROUPE B
ES ANGRES/ US LAPUGNOY
ES DOUVRIN / CS HABARCQ
US GRENAY / FC SERVINS VERDREL

U18 D4 – GROUPE D
US IZEL / FC MERICOURT

U17 D2 - GROUPE A
US SAINT POL / SCPP WINGLES

U17 D2 – GROUPE C
US GIVENCHY/ OC COJEUL

U16 D2 – GROUPE A
FC AUCHEL / STADE BETHUNE (b)
AS BEAURAINS / US NOYELLES sous LENS

U16 D2 – GROUPE B
AS TINCQUIZEL / COS MARLES

U16 D3 – GROUPE A
ASBCA / EC MAZINGARBE

U16 D3 – GROUPE B
O. HENIN / AS BREBIERES

Les rencontres suivantes sont reprogrammées au Dimanche 15 Décembre 2024 :

U15 D1
US SAINT POL / OS AIRE

U15 D2 – GROUPE A
FC HERSIN / SCPP WINGLES
RC LABOURSE / USO BRUAY

U15 D2 – GROUPE B
AFC LIBERCOURT / ES SAINT LAURENT
STADE HENIN / US ROUVROY
US HOUDAIN / AS VIOLAINES

U15 D3 – GROUPE A
CS HABARCQ / OF ARRAS
FC DAINVILLE / OC COJEUL

U15 D3 – GROUPE B
AS LYSSOIS/ FC HINGES

U15 D3 – GROUPE C
AS COURRIERES / O. HENIN
ASSB OIGNIES / US NOYELLES sous LENS

U15 D4 – GROUPE A
US PAS / FC ATREBATE
US BOUBERS / ES SAINTE CATHERINE

U15 D4 – GROUPE B
ES HAINES / USA LIEVIN

U15 D4 – GROUPE C
FC CAMBLAIN / CS PERNES
FC AUCHEL / OS AIRE (b)

U15 D4 – GROUPE D
FC SERVINS / AAE AIX

U15 D5 – GROUPE A
AS BARLIN / O. LA COMTE/TINCQUIZEL
AS VALLEE de la TERNOISE / US HEUCHIN LISBOURG

U15 D5 – GROUPE C

ASSB OIGNIES (b) / US NOYELLES sous LENS
FC MERICOURT / USSM LOOS (b)

U15 D5 – GROUPE D

ES ANGRES / FCH LENS
RC SAINS (b) / CS LIEVIN DIANA

U14 D2 – GROUPE A

US VERMELLES (b) / STADE BETHUNE (b)

U14 D2 – GROUPE B

US SAINT POL / UAS HARNES

U15 à 8 – GROUPE A

ES HAILLICOURT / UC DIVION
O. BURBURE / FC LILLERS (b)
US LAPUGNOY / FC LA ROUPIE

U15 à 8 – GROUPE B

US CARVIN RUCH / AJ ARTOIS (b)
SCF ACHICOURT/ SC FOUQUIERES
BEAUMETZ SUD ARTOIS / US IZEL

U15 à 8 – GROUPE C

FC CALONNE / FC BOUVIGNY
AS FREVENT/ R. ESTREE BLANCHE
RCK KENNEDY / FC VERQUIGNEUL

U15 à 8 – GROUPE D

USO DROCOURT/ FC DAINVILLE (b)
AS COURRIERES (b) / AOSC SALLAUMINES

Pascal WATEL.

Marc TINCHON.



ARTICLE 83 des REGLEMENTS GENERAUX DU DISTRICT



CLUBS EN INFRACTION AVEC LES OBLIGATIONS CONCERNANT LES EQUIPES ENGAGEES

Situation au 26 novembre 2024

Rappel des dispositions :

- 1/ La possibilité d'accéder en division supérieure ou de se maintenir dans une division repose sur le respect des conditions minimales du nombre d'équipes engagées et terminant les championnats en fonction du niveau de l'équipe seniors A.
- 2/ La non-observation de ces dispositions entraîne pour l'équipe hiérarchiquement la plus élevée l'impossibilité d'accéder en division supérieure si son classement en fin de saison le permettait ou la rétrogradation en division inférieure si le classement en fin de saison permettait le maintien.
- 3/ Une rétrogradation résultant des dispositions ci-dessus intervient en supplément d'une relégation sportive en division inférieure.
- 4/ Il est rappelé que les vétérans à 11 et à 8 n'entrent pas en ligne de compte pour la détermination des équipes, de même que les ententes seniors. Une entente en jeunes ou en féminines est décomptée pour une demi-équipe sauf pour les catégories U6 à U9 pour lesquelles la demi-équipe est validée par groupe indivisible de 6 licenciés.
- 5/ Les féminines et les U15 engagés en effectif réduit sont décomptés pour une équipe

D4

Manque 1 équipe senior et 1/2 équipe de jeunes pour le maintien

ES AGNY - **1 senior - 1 U11 - 1U6-U7**

Manque 1/2 équipe jeunes pour le maintien

ES FICHEUX - **2 seniors - 1 U11 - 1 U8/U9**

Manque 2 équipes jeunes

FC BEAUMONT - **2 seniors**

D5

DR LAMBRES - **1 senior - 1 U15 à 8** - manque 1 équipe pour le maintien

ES Vis - **2 seniors** - manque une équipe de jeunes pour le maintien

D6

Manque une équipe pour accéder en D5

US MONDICOURT - **1 senior - 1 U11**

US HAM - **2 seniors**

Manque 1 équipe pour le maintien

ES OURTON - **1 senior**

D7

Manque une équipe pour accéder en D6

ES Thiennes - ***1 senior***

AS Roclincourt - ***1 senior***

√ Suite au forfait général d'ACHICOURT (b), l'équipe (a) évoluant en Seniors D4 sera rétrogradée administrativement en fin de saison.

√ Pour les équipes de foot animation il faudra en fin de saison tenir compte de l'annexe 7.5 et de l'article 2 de cette annexe.

√ En italique gras le nombre d'équipes engagées actuellement. Si modification merci d'en informer le district.

Denis LAMORILLE.



COMMISSION FEMININES



CHAMPIONNAT SENIORS A 8

> Les matchs non joués de la journée 8 sont reportés aux

8 décembre 2024 pour les poules A et B

Carvin Ruch / CS Habarcq

AS Salomé / ESD Isbergues

7 décembre 2024 pour la poule D

ES Roeux / US Grenay

15 décembre 2024 pour la poule C

ES Haillicourt / US Boubers

FC Bouvigny / AEP Verdrel

> Forfait général de WINGLES en Seniors Féminines à 8 – Groupe A – Amende de 30 €.

CHALLENGE U18F

Le match : FC Bouvigny / ES Laventie est reporté au 8 février 2025

CHALLENGE U16F

Le match Poule A : US Gonnehem Choques / US Noyelles sous Lens est reportés au 8 février 2025

CHALLENGE HIVERNAL

L'organisation du challenge hivernal 2024- 2025 a été présenté aux clubs participants lors de la vision qui s'est déroulé le jeudi 28 novembre 2024.

La Présidente de la Commission :
Micheline GOLAWSKI.

La Secrétaire de la Commission :
Delphine BRESA.



COMMISSION DES COUPES SENIORS



Réunion du :	Mardi 26 novembre 2024
Président :	M. Daniel SION
Présents :	Mme Caroline PLET - MM. Jean-Luc BERNARD – Eric CHAPPE - Gérard COFFRE - Gilbert COPPIN – Jean Marie HUYS - André SOJKA -
Excusés :	Mme Micheline GOLAWSKI - MM. Dominique GEENS - Richard RATAJCZAK –

FEMININES

HOMOLOGATION DU 1ER TOUR DE COUPE ARTOIS CHALLENGE EVELYNE BAUDUIN DU 24 NOVEMBRE 2024

6 rencontres programmées - 6 jouées - 1 forfait.

HOMOLOGATION DU TOUR D'AJUSTEMENT DE LA COUPE ARTOIS A 8 DU 24 NOVEMBRE 2024

1 rencontre programmée - jouée.

POINT SUR LES DIFFERENTES COUPES FEMININES AU 26 NOVEMBRE 2024

Coupe ARTOIS Challenge Evelyne BAUDUIN

Sont qualifiées à ce jour :

2 équipes encore qualifiées en coupe de la Ligue.

11 équipes encore qualifiées en coupe d'ARTOIS.

Soit 13 équipes qualifiées pour le tour d'ajustement qui se jouera le 9 février 2025.

Coupe ARTOIS à 8

Sont qualifiées pour les ¼ Finale les équipes suivantes : ESP. CALONNE LIEVIN - US RUCH CARVIN - US GRENAY - CS HABARCQ - RC LABOURSE - US LESTREM - FC SERVINS - US ST POL/TERNOISE.

FUTSAL

HOMOLOGATION DU TOUR D'AJUSTEMENT COUPE ARTOIS FUTSAL

1 rencontre programmée - jouée.

POINT SUR LES DIFFERENTES COUPES FUTSAL AU 26 NOVEMBRE 2024

Coupe ARTOIS FUTSAL

2 équipes encore qualifiées en coupe de la Ligue.

14 équipes encore qualifiées en coupe d'ARTOIS.

Soit 16 équipes qualifiées pour les 8ème de finale qui se joueront dans la semaine du 10 au 16 février 2025.

Coupe Alain VERDURE

5 équipes encore qualifiées en coupe d'ARTOIS.

5 équipes encore qualifiées en coupe Alain VERDURE.

Soit 10 équipes qualifiées pour le tour d'ajustement qui se jouera dans la semaine du 24 au 30 mars 2025.

VETERANS

HOMOLOGATION DU 1ER TOUR DE COUPE ARTOIS VETERANS A11 DU DIMANCHE 29 SEPTEMBRE 2024

Suite à l'épreuve des tirs au but entre AS LENS et Ent TILLOY/RIVIERE effectué le 10 novembre 2024, l'équipe de l'AS LENS est qualifiée pour le tour suivant.

HOMOLOGATION DU 3EME TOUR DE COUPE ARTOIS VETERANS A11 :

Dimanche 10 novembre 2024

1 rencontre reportée du 20 octobre 2024 au 10 novembre 2024 - jouée.

5 rencontres programmées - 5 jouées.

HOMOLOGATION DU 3EME TOUR DE COUPE ARTOIS VETERANS A 8 :

Samedi 9 novembre 2024

1 rencontre reportée du 19 octobre 2024 de nouveau reportée au 9 novembre 2024 - jouée.

4 rencontres programmées - 4 jouées.

Dimanche 10 novembre 2024

1 rencontre reportée du 20 octobre 2024 - jouée.

5 rencontres programmées - 5 jouées - 3 exempts.

HOMOLOGATION DU 1ER TOUR DE COUPE LEONCE LOYEZ :

Samedi 9 novembre 2024

4 rencontres programmées - 4 jouées - 1 rencontre arrêtée - 1 exempt.

Discipline :

1 rencontre arrêtée - en attente de la décision de la commission de discipline.

Dimanche 10 novembre 2024

11 rencontres programmées - 10 jouées - 1 rencontre non jouée.

Rencontre non jouée

La commission des litiges administratifs et sportifs a donné match perdu par forfait à l'équipe d'IZEL les EQUERCHIN. Le SC FOUQUIERES qualifié pour le prochain tour.

Réserves

Une réserve a été portée, la commission des litiges administratifs et sportifs a confirmé le résultat acquis sur le terrain.

POINT SUR LES DIFFERENTES COUPES VETERANS AU 26 NOVEMBRE 2024

Coupe ARTOIS VETERANS à 11

Les 4 quatre qualifiés pour les ¼ Finale sont connus pour le samedi.

7 équipes encore qualifiées pour le dimanche.

Coupe ARTOIS VETERANS à 8

5 équipes encore qualifiées pour le samedi.

9 équipes encore qualifiées pour le dimanche.

Coupe Léonce LOYEZ

5 équipes encore qualifiées pour le samedi.

16 équipes encore qualifiées pour le dimanche.

ELABORATION DU TOUR D'AJUSTEMENT DE LA COUPE ARTOIS VETERANS A 11 :

Dimanche 8 décembre 2024

3 rencontres programmées et 1 exempt.

ELABORATION DU 4EME TOUR DE COUPES ARTOIS VETERANS A8 :

Samedi 7 décembre 2024

1 rencontre programmée - 3 exempts.

Dimanche 8 décembre 2024

4 rencontres programmées - 1 exempt.

ELABORATION DU 2EME TOUR DE COUPES LEONCE LOYEZ :

Dimanche 8 décembre 2024

8 rencontres programmées - 1 exempt.

SENIORS

HOMOLOGATION DU 1ERTOUR DE LA COUPE FRANÇOIS PLATEAU DU 27 OCTOBRE 2024.

Discipline :

- Une rencontre arrêtée, la commission de discipline a donné match perdu aux deux équipes.

- Suite à la décision prise par la commission de discipline le 9 novembre 2024, concernant la rencontre USA LIEVIN / US VERMELLES B de donner match perdu par pénalité à l'USA LIEVIN, l'équipe de l'US VERMELLES (b) est qualifiée pour le 2ème tour.

HOMOLOGATION DU 2EME TOUR DE LA COUPE DIDIER DEMANDRILLE ET JEAN-LOUIS MALLEZ DU 27 OCTOBRE 2024.

Coupe Didier DEMANDRILLE

1 rencontre reportée au 6 novembre 2024 - jouée.

Coupe Louis LETEVE

1 rencontre reportée au 17 novembre 2024 - jouée.

Coupe Jean-Louis MALLEZ

Une réserve a été portée, la commission des litiges administratifs et sportifs a confirmé le résultat acquis sur le terrain.

HOMOLOGATION DU 2EME TOUR DE LA COUPE LUCAS CICA DU 27 OCTOBRE 2024.

Discipline :

1 rencontre arrêtée, la commission de discipline a donné match perdu à l'équipe de l'AS KENNEDY HENIN B.

HOMOLOGATION DU 3EME TOUR DE LA COUPE ARTOIS CHALLENGE YVES ST AUBIN DU 17 NOVEMBRE 2024.

31 rencontres programmées - 30 jouées - 1 rencontre reportée : US ANNEZIN / FC CALONNE F6 pour match retard championnat Ligue du FC CALONNE F6 et 1 exempt FC BEAUMONT.

Une réserve a été portée, la commission des litiges administratifs et sportifs a confirmé le résultat acquis sur le terrain.

HOMOLOGATION DU 2EME TOUR DE LA COUPE PLATEAU DU 17 NOVEMBRE 2024.

10 rencontres programmées, 10 jouées,

HOMOLOGATION TOUR D'AJUSTEMENT DES COUPES DEMANDRILLE, LETEVE DU 17 NOVEMBRE 2024.

Coupe Didier DEMANDRILLE

3 rencontres programmées - 3 jouées.

Coupe Louis LETEVE

3 rencontres programmées - 3 jouées.

HOMOLOGATION DU 3EME TOUR DE LA COUPE LUCAS CICA

10 rencontres programmées - 10 jouées.

Deux réserves ont été portées, la commission des litiges administratifs et sportifs a confirmé le résultat acquis sur le terrain.

POINT SUR LES DIFFERENTES COUPES SENIORS AU 26 NOVEMBRE 2024

Coupe ARTOIS Challenge Yves St AUBIN

Sont qualifiées à ce jour :

2 équipes encore qualifiées en coupe de la Ligue.

34 équipes encore qualifiées en coupe d'ARTOIS.

Plus le vainqueur du match reporté le 17 novembre 2024 : US ANNEZIN / FC CALONNE F6.

Soit 37 équipes qualifiées pour le prochain tour.

Coupe François PLATEAU

Sont qualifiées à ce jour 42 équipes.

Coupe Didier DEMANDRILLE

Sont qualifiées à ce jour :

3 équipes encore qualifiées en coupe d'ARTOIS.

13 équipes encore qualifiées en coupe Didier DEMANDRILLE.

Soit 16 équipes qualifiées pour le prochain tour.

Coupe Louis LETEVE

Sont qualifiées à ce jour :

3 équipes encore qualifiées en coupe d'ARTOIS.

14 équipes encore qualifiées en coupe Louis LETEVE.

Soit 17 équipes qualifiées pour le prochain tour.

Coupe Jean-Louis MALLEZ

Sont qualifiées à ce jour :

1 équipe encore qualifiée en coupe d'ARTOIS.

14 équipes encore qualifiées en coupe Jean-Louis MALLEZ.

Soit 15 équipes qualifiées pour le prochain tour.

Coupe Lucas CICA

Soit 11 équipes qualifiées pour le prochain tour.

APPROBATION DU 4EME TOUR DE LA COUPE ARTOIS CHALLENGE YVES ST AUBIN

Les équipes de Ligue jouant une journée de championnat le 15 décembre 2024 leur rencontre de coupe se jouera le 19 janvier 2025.

Le tirage a été retransmis sur le site Facebook du District, 17 rencontres et 1 exempt Esp CALONNE LIEVIN sont prévus. 10 rencontres se dérouleront le 15 décembre 2024 et 7 rencontres se dérouleront le 19 janvier 2025 à 14 heures 30.

ELABORATION DU 3EME TOUR DE LA COUPE PLATEAU DU 15 DECEMBRE 2024 A 14 HEURES 30.

14 rencontres programmées.

RAPPEL REGLEMENT CONCERNANT LES COUPES :

- La commission des coupes rappelle que l'article 7.6 du règlement des coupes détermine le vainqueur en cas de rencontres se terminant par un score nul à l'issue du temps réglementaire.

Le vainqueur étant désigné par l'épreuve des tirs au but quel que soit le niveau des équipes en présence.

Pour les SENIORS et FEMININES à 11

Le vainqueur sera désigné par l'épreuve des tirs au but, en commençant par cinq tirs par équipe, puis élimination directe à tirs égaux.

Pour les VETERANS à 8 et FEMININES à 8

Le vainqueur sera désigné par l'épreuve des tirs au but, en commençant par trois tirs par équipe, puis élimination directe à tirs égaux.

Pour le FUTSAL

Il sera disputé une prolongation de deux fois cinq minutes, en cas de nouvelle égalité le vainqueur sera désigné par l'épreuve des tirs au but quel que soit le niveau des équipes.

- Changement de date ou d'horaire

La commission rappelle que toute demande de dérogation pour changement de dates ou d'horaire doit être fait suivant l'article 92 des Règlements Généraux du District.

- Signature FMI

IMPORTANT de vérifier le résultat et les faits de match sur la FMI ou FEUILLE de MATCH PAPIER en cas de problème sur la FMI avant de signer celle-ci après match, afin d'éviter à la commission de devoir reprogrammer des matchs après tirage du tour suivant pour cause de mauvaise inscription du résultat.

- Saisie des résultats :

Il est rappelé qu'en application de l'article 179 des Règlements Généraux, les FMI doivent être transmises au plus tard le jour du match à 22 heures, si utilisation d'une feuille de match papier et annexe celles-ci doivent être scannées au District pour le lendemain de la rencontre au plus tard pour 12 heures.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District, l'appel devant être adressé à l'intention de la commission d'appel des litiges administratifs et sportifs au secrétariat du District (SECRETARIAT@ARTOIS.FFF.FR) dans un délai de 2 jours à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné des frais de dossier de 110 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

Le Président de la commission

Daniel SION



COUPES JEUNES



Réunion du :	Jeudi 28 novembre 2024
Président :	M. Marc TINCHON -
Présents :	MM. Alain DELHAYE – Michel KLECHA – Pierre MONTAGNE -
Excusés :	MM. Jean DENEUVILLE – Pascal WATEL –

La Commission souhaite un prompt rétablissement à Jean hospitalisé.

HOMOLOGATION des RENCONTRES des 16 et 17 NOVEMBRE 2024

Les litiges ont été examinés par les Commissions des LITIGES ADMINISTRATIFS et SPORTIFS et de DISCIPLINE (Voir C.R.).

U18 Coupe ARTOIS (Challenge Daniel DRAMEZ) - 3^{ème} tour :

Reste 43 qualifiés.

21 rencontres programmées - 21 homologuées dont 2 forfaits - 1 qualifié en Coupe GAMBARDELLA : USO BRUAY.

U18 Coupe Philippe LEBAS - 2^{ème} tour :

Reste 38 qualifiés.

10 rencontres programmées dont 1 reportée du 1^{er} tour - 10 homologuées - 1 exempt : FC SERVINS - 17 qualifiés en Coupe ARTOIS.

U16 Coupe ARTOIS - 3^{ème} tour :

Reste 13 qualifiés.

5 rencontres programmées - 5 homologuées - 3 exempts : US GONNEHEM CHOCQUES – FC LILLERS – US VERMELLES (b).

U15 Coupe ARTOIS (Challenge Raymond BRICE) - 3^{ème} tour :

Reste 27 qualifiés.

13 rencontres programmées - 13 homologuées dont 1 forfait - 1 exempt : USO BRUAY.

U15 Coupe Gaston POUILLY (2^{ème} tour) :

Reste 55 qualifiés

22 rencontres programmées dont 1 reportée du 1^{er} tour - 21 homologuées - 1 reportée - 1 exempt : FCH LENS - 10 qualifiés en Coupe ARTOIS.

ELABORATION des PROCHAINS TOURS de COUPES

Toutes les rencontres se dérouleront le week-end des 7 et 8 décembre 2024 sur le terrain du club 1^{er} nommé (*Date et horaire à consulter sur le site du DISTRICT*).

Rappels : Les clubs FORFAIT en Coupe ARTOIS ne peuvent pas participer aux Coupes secondaires (LEBAS U18 et POUILLY U15).

Les coupes LEBAS et POUILLY sont réservées aux équipes engagées dans les brassages U18 Niveau 2 et 15 N niveau 2 ou évoluant en U18 D3 - D4 et U15 D3 - D4 ou D5.

Les compétitions U17 D1, D2 et U14 D1, D2 sont considérés comme des niveaux supérieurs, les joueurs évoluant dans ces compétitions ne peuvent participer aux coupes secondaires. Il en est de même, pour les U14 D1 et D2 en Coupe ARTOIS U15 à 8.

U18 Coupe GAMBARDELLA - 64^{èmes} de finale

Reste 2 qualifiés : RC LENS (Nationale) et USO BRUAY (District)

U18 Coupe ARTOIS (Challenge Daniel DRAHEZ) - 4^{ème} tour :

Reste 22 qualifiés

11 rencontres programmées dont 1 reportée : USO BRUAY / AS NOYELLES les VERMELLES

En cas de qualification pour les 32^{èmes} de finale la Coupe GAMBARDELLA, l'USO BRUAY ne pourra plus participer à la Coupe ARTOIS, l'AS NOYELLES les VERMELLES sera qualifié pour le tour suivant.

U18 Coupe Philippe LEBAS (3^{ème} tour) :

Reste 28 qualifiés

9 rencontres programmées - 1 exempt : E. VERQUIN - 9 qualifiés en coupe ARTOIS : AAE AIX – FC ATREBATE – US GONNEHEM CHOCQUES – CS HABARCQ – US IZEL – FC LA COUTURE – AS LYSSOIS – US NOEUX – AS VIOLAINES-

U16 Coupe ARTOIS :

Les 8 qualifiés sont connus : STADE BETHUNE (b) – USO BRUAY – US GONNEHEM CHOCQUES – FC LILLERS – US NOYELLES sous LENS – SC SAINT NICOLAS – US SAINT POL – US VERMELLES (b) -

U15 Coupe ARTOIS (Challenge Raymond BRICE) - 4^{ème} tour :

Reste 14 qualifiés.

6 rencontres programmées - 2 exempts : ES BULLY – JF GUARBECQUE

U15 Coupe Gaston POUILLY - 3^{ème} tour :

Reste 35 qualifiés –

AS LYSSOIS (Forfait en Coupe ARTOIS)

15 rencontres programmées dont 1 report du 2^{ème} tour - 4 qualifiés en coupe ARTOIS : AJ ARTOIS – US CROISILLES – JF GUARBECQUE – RC SAINS.

U15 à 8 Coupe ARTOIS (1^{er} tour) :

31 engagés.

15 rencontres programmées - 1 exempt : FC CARVIN DYNAMO

CALENDRIER 2024/2025

14 et 15 décembre 2024 :

Coupe GAMBARDELLA (1^{er} tour Fédéral)

1 et 2 février 2025 :

Coupes ARTOIS U18 et U15 (5^{ème} tour)

Coupes LEBAS U18 et POUILLY U15 (4^{ème} tour)

Coupe ARTOIS U15 à 8 (2^{ème} tour)

15 et 16 mars 2025 :

Coupes ARTOIS U18 et U15 (*Mise à jour*)

Coupes LEBAS U18 et POUILLY U15 (*5^{ème} tour*)

Coupe ARTOIS U15 à 8 (*Mise à jour*)

5 et 6 avril 2025 :

Coupes ARTOIS U18 et U15 (*Mise à jour*)

Coupes LEBAS U18 et POUILLY U15 (*Mise à jour*)

Coupe ARTOIS U15 à 8 (*Mise à jour*)

DIVERS

RAPPEL :

Toute demande de DEROGATION doit parvenir au District AVANT les tirages au sort du tour suivant soit dans les 48 heures après la rencontre du tour joué. Ensuite, l'accord du club adverse sera demandé.

Marc TINCHON.



GESTION des LITIGES SPORTIFS et ADMINISTRATIFS



Réunion du : Restreinte du vendredi 29 novembre 2024

Présidente : Mme Nathalie COCKENPOT -

Présents : MM. Jean Luc BERNARD – Bernard DEJARDIN - Marc TINCHON -

RESERVES ET HOMOLOGATIONS

Les membres de la commission licenciés dans un club, ne participent ni aux délibérations, ni aux votes concernant leurs équipes et celles évoluant dans les mêmes catégories, divisions et groupes que les leurs.

JOURNEES DU 23 ET 24 NOVEMBRE

SENIORS – D5 - POULE A

Rencontre 28864144 : AS SALOME – AAE AIX NOULETTE (b)

Réserves d'avant match de SALOME, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 1/1

Amende de 30€ à SALOME.

SENIORS – D6 - POULE D

Rencontre 28868332 : US ARLEUX (b) – US CHTS AVION (b)

Réserves d'avant match de US CHTS AVION, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 1/2

Amende de 30€ à US CHTS AVION.

SENIORS D7 – POULE A

Rencontre 29145491 : FC CARVIN DYNAMO (b) – FC BOUVIGNY (b)

Match non joué. Erreur administrative. Match à refixer par la Commission compétente.

U17 D2 – POULE C

Rencontre 29867761 : AS BAPAUME BERTINCOURT – FC GIVENCHY

Réserves d'avant match de BAPAUME, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 7/1

Amende de 30€ à BAPAUME BERTINCOURT.

U17 D2 – POULE A

Rencontre 229867126 : BETHUNE STADE – FC MERICOURT

Réserves techniques de MERICOURT, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 5/0

Amende de 30€ à MERICOURT.

U18 D1 – POULE A

Rencontre 9867913 : US SAINT-POL – US NOYELLES SOUS LENS

Match non joué. Erreur administrative. Match à refixer par la Commission compétente.

FEMININES SENIORS A 8 – POULE A

Rencontre 29204619 : ESP. CALONNE LIEVIN – SCPP.WINGLES (b)

2^{ème} forfait de WINGLES.

ESP. CALONNRE LIEVIN bat WINGLES par forfait 5/0.

Amende de 20€ à WINGLES.

Match retour à ESP. CALONNE LIEVIN.

U18 D1 – POULE A

Rencontre 29867912 : SC SAINT-NICOLAS – OS AIRE SUR LA LYS

1^{ER} forfait d'AIRE SUR LA LYS.

SAINT-NICOLAS bat AIRE SUR LA LYS par forfait 5/0.

Amende de 15€ à AIRE SUR LA LYS.

Match retour à SAINT-NICOLAS.

U16 D2 – POULE A

Rencontre 29867124 : US NOYELLES SOUS LENS – FC AUCHEL

1^{ER} forfait d'AUCHEL.

NOYELLES SOUS LENS bat AUCHEL par forfait 5/0.

Amende de 15€ à AUCHEL.

Match retour à NOYELLES SOUS LENS.

Rencontre N°29867125 : Car. BILLY MONTIGNY / OS AIRE

1^{ER} forfait de BILLY MONTIGNY CAR.

AIRE SUR LA LYS bat BILLY MONTIGNY CAR. par forfait 5/0.

Amende de 7.50€ à BILLY MONTIGNY CAR.

COUPE ARTOIS FEMININES

Rencontre 30013635 : US VERMELLES – UNION FEMININES DE L'ARTOIS

Forfait de UNION FEMININES DE L'ARTOIS

VERMELLES bat UNION FEMININES DE L'ARTOIS par forfait 5/0.

Amende de 25€ à UNION FEMININES DE L'ARTOIS.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours (2 jours pour les coupes et les brassages) à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de 110 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

**La Présidente,
Nathalie COCKENPOT.**



**Le Secrétaire,
Marc TINCHON.**





COMPETITIONS FUTSAL



Réunion du :	mardi 26 novembre 2024 - 18 heures 30 au siège du District Artois
Président :	M. Cédric HOYEZ –
Présents :	MM. Gilbert COPPIN – Jean Marie HUYS - Mustapha NAGI – Makhloufi REBATTACHI (CTD – PPF) -
Excusés :	MM. Vincent GUISLAIN – Romain DELRIVE – Frédéric GAULTIER (représentant arbitrage) –
Clubs présents :	US VIMY – BARLIN FUTSAL – GRENAY FUTSAL – FESTUBERT MELTING – PONT à VENDIN FUTSAL – BEUVRY TIGGERS – LA BASSEE FUTSAL –
Club excusé	FA ARRAS DUISANS –

ORDRE DU JOUR

- 1/ Bilan de début de saison
- 2/ Point sur le calendrier de 2^{ème} partie de saison
- 3/ Projet de rencontres supplémentaires pour les clubs de D1 (janvier 2025)
- 4/ Informations et questions diverses

1/ BILAN DE DEBUT DE SAISON

- Un bilan est effectué pour la D1 et la D2. Il est souligné majoritairement, par la commission et les représentants des clubs, la bonne tenue des rencontres, le sérieux ainsi que le respect du calendrier.
- Les rencontres qui ont dû être reprogrammées au profit de la coupe nationale ont déjà été jouées.
- Des feuilles de marque revues pour cette saison sont distribuées aux clubs présents.
- Il est rappelé les bonnes pratiques quant à la FMI (récupérer les rencontres en début de semaine, charger les données, synchroniser la rencontre, transmettre la FMI) et l'utilité de l'utiliser en lieu et place des feuilles de match papier (éviter par exemple les amendes).

2/ POINT SUR LE CALENDRIER DE 2EME PARTIE DE SAISON

- La commission avec la collaboration des clubs concernés (Grenay – Pont à Vendin et Festubert) a pu modifier les « doublons » des équipes 1 et 2 évoluant en 1^{ère} et 2^{ème} division.
- Il est rappelé aux clubs d'anticiper le calendrier et de solliciter les mairies pour connaître à l'avance les indisponibilités de salle.
En cas d'indisponibilité, il est demandé de contacter dans les meilleurs délais la commission.
- Les clubs considèrent les frais liés aux demandes « footclubs » inutiles surtout lorsqu'ils sont tributaires d'utilisation de leur complexe sportif par leur municipalité.

- Monsieur COPPIN présente les dates programmées des prochains tours de coupe d'Artois et de coupe Verdure : respectivement semaine du 10 février 2025 et semaine du 17 mars 2025.
Les tirages s'effectueront par la commission COUPE, la semaine du 19 janvier 2025.

3/ PROJET DE RENCONTRES SUPPLEMENTAIRES POUR LES CLUBS DE D1 (JANVIER 2025)

Il est proposé deux actions pour agrémenter la « longue » trêve hivernale des clubs de D1 :

- Créer un listing des contacts clubs désireux d'organiser des rencontres. Makhloufi REBATTACHI va créer le document en ligne et le transmettra aux clubs.
- Programmer deux plateaux formule « play-offs » pour les clubs de D1 les samedis 11 et 18 janvier 2025. Le recensement et les modalités seront envoyés par mail.

4/ INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Suite à la l'Assemblée Générale du 19 octobre 2024, le vœu de passer la Division 1 à 12 équipes lors de la saison 2025-2026 a été approuvé (dans la limite des montées réglementaires).

- Le sondage réalisé auprès des clubs quant à la possibilité d'évoluer le samedi en D1 dénote une volonté majoritaire de maintenir les rencontres du lundi au vendredi. Ainsi, il n'y aura pas de vœu présenté lors de la future Assemblée Générale.

- Des problèmes avec la FMI sont évoqués. Celui concernant le nombre de remplaçants lors des matchs de coupe a été solutionné. Il est demandé aux clubs de remonter toutes problématiques liées à la FMI.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 19 heures 30.

Le président de la Commission :
Cédric HOYEZ